

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 23/002/2007 (Public)

Bulletin n° : 017

ÉFAI

28 janvier 2007

Cambodge. Une injustice qui dure depuis trois ans

Il y a trois ans, Born Samnang, âgé de vingt-six ans, et Sok Sam Oeun, âgé de trente-neuf ans, ont été arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés du meurtre du dirigeant syndicaliste Chea Vichea. À l'issue d'une enquête entachée d'irrégularités et d'un procès contraire aux normes internationales d'équité, les deux hommes ont été reconnus coupables de meurtre et condamnés à vingt ans de réclusion, en dépit de l'absence d'éléments prouvant leur culpabilité.

Amnesty International pense que les vrais coupables du meurtre de Chea Vichea sont toujours en liberté. Depuis ce meurtre perpétré dans des circonstances évoquant une véritable exécution, Amnesty International mène campagne pour obtenir justice dans cette affaire qui, tout au long de son déroulement, a été marquée par l'absence de respect du droit et l'impunité qui règnent au Cambodge.

La non-élucidation de ce meurtre très médiatisé et l'injustice dont continuent d'être victimes Born Samnang et Sok Sam Oeun font d'autant plus douter de la crédibilité des promesses de réforme législative et judiciaire que le gouvernement cambodgien fait depuis de nombreuses années. Amnesty International considère qu'une telle réforme est indispensable pour que la situation des droits humains dans le pays s'améliore.

Le recours des deux hommes devait être examiné par la Cour d'appel le 6 octobre 2006, mais l'audience a été annulée à la dernière minute parce qu'un des juges ne s'est pas présenté. Aucune nouvelle date n'a été fixée. Pendant ce temps, les deux hommes sont toujours en prison.

Amnesty International continue de demander que Born Samnang et Sok Sam Oeun soient libérés et innocentés à moins qu'il existe des preuves suffisantes permettant de les inculper. Dans ce cas, ils devront bénéficier rapidement d'un nouveau procès, conforme aux normes d'équité.

L'organisation lance de nouveau un appel aux autorités cambodgiennes pour qu'elles fassent le nécessaire pour qu'une enquête impartiale et concluante soit menée sur le meurtre de Chea Vichea et que ceux qui en sont responsables soient déférés à la justice.

Elle exhorte également les autorités à mener une enquête exhaustive et indépendante sur le déroulement de cette affaire, en particulier sur les allégations de brutalités policières lors du premier interrogatoire des deux hommes et d'intimidation des témoins. Des informations ont également fait état de l'ingérence de la police dans la procédure judiciaire ; en mars 2004, par exemple, le premier juge d'instruction a admis avoir été soumis à des pressions politiques et a décidé d'abandonner les poursuites en raison de l'insuffisance d'éléments à charge contre les suspects. Il a été immédiatement démis de ses fonctions au tribunal de Phnom Penh.

Complément d'information

Chea Vichea, qui était président du Syndicat libre des travailleurs, a été assassiné le 22 janvier 2004 après avoir reçu plusieurs menaces de mort. Il a été abattu à bout portant, selon un mode opératoire évoquant celui des tueurs à gages, alors qu'il était en train de lire le journal dans un kiosque près de la pagode Lanka, dans le centre de Phnom Penh. Le tueur s'est enfuit, à visage découvert, devant plusieurs passants, en sautant sur une motocyclette conduite par un complice.

Chea Vichea, âgé d'environ trente-six ans, était un dirigeant syndicaliste connu et respecté qui plaidait en faveur des droits des travailleurs de l'industrie cambodgienne du textile, en plein essor. Il était l'un des membres fondateurs, en 1995, du Parti de la nation khmère (PNK), principal parti d'opposition devenu Parti de Sam Rainsy en 1998.

Chea Vichea avait été élu président du Syndicat libre des travailleurs, un des plus grands syndicats cambodgiens, en 1999, après avoir quitté ses fonctions officielles au sein du Parti de Sam Rainsy. Réélu à deux reprises, il avait occupé les fonctions de président pendant cinq ans. Chea Vichea avait consacré sa présidence à la défense des droits des travailleurs, en militant notamment en faveur de salaires décents ; d'une réduction du temps de travail, et de la protection des représentants syndicaux.

Pour en savoir plus : ***Cambodia: The murder of trade unionist Chea Vichea: Still No Justice*** (index AI : ASA 23/008/2006, 1er août 2006), <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGASA230082006>